

## **La socialisation**



Claude Dubar

# **La socialisation**

Construction des identités  
sociales et professionnelles

**ARMAND COLIN**

## Collection U

### *Sociologie*

Illustration de couverture : © Shutterstock

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	---

**DANGER**  
LE PHOTOCOPIAGE  
TUE LE LIVRE

© Armand Colin, 2022 pour cette nouvelle présentation

© Armand Colin, 2000, 2015

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-63134-5

[www.armand-colin.com](http://www.armand-colin.com)

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Remerciements

JE REMERCIE VIVEMENT les collègues qui, en critiquant les versions successives de ce manuscrit, m'ont obligé à plus de clarté et de rigueur dans mon écriture : Béatrice Appay, Catherine Cailloux, Catherine Marry, Catherine Paradeise, Pierre Doray, Henri Mendras et Jean-René Treanton sont particulièrement concernés par ces remerciements. Je remercie aussi Martine Laplanche, Violaine Lecerf et Véronique Testelin qui ont saisi et corrigé les textes successifs : sans leur patience et leur professionnalité, ce résultat n'aurait pas été atteint.

# Du même auteur

## *Chez le même éditeur*

DUBAR C., TRIPIER P., BOUSSARD V., *Sociologie des professions*, Armand Colin, 4<sup>e</sup> édition, 2015 (1<sup>re</sup> éd. 1998).

## *Chez d'autres éditeurs*

DUBAR C., *Formation permanente et contradictions sociales*, Éditions Sociales, 1980.

DUBAR C., *La Formation professionnelle continue*, La Découverte, Repères, 6<sup>e</sup> édition, 2015 (1<sup>re</sup> éd. 1985).

DUBAR C., *Faire de la sociologie*, Belin, 2006.

DUBAR C., *La Crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, PUF, 4<sup>e</sup> édition, 2010 (1<sup>re</sup> éd. 2000).

DUBAR C. et NASR S., *Les Classes sociales au Liban*, Presses de Sciences Po, 1976.

DUBAR C. et NICOURD S., *L'approche socio-biographique*, à paraître.

DUBAR C. et PAIVA Vanilda, *Le Secret d'Alvino : récits de vie d'un Indien du Brésil*, Les Belles Lettres, 2011.

DUBAR C., DUBAR E., FEUTRIE M., GADREY N., HEDOUX J., VERSCHAVE E., *L'Autre Jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplômes*, Presses universitaires de Lille, 1997.

DE BANDT, DEJOURS C., DUBAR C., *La France, malade du travail*, Bayard, 1994.

DUBAR C. et NASR S., *Les Classes sociales au Liban*, Presses de Sciences Po, 1976.

DEMAZIÈRE D. et DUBAR C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Presses universitaires de Laval, 2<sup>e</sup> édition, 2004 (1<sup>re</sup> éd. Nathan, 1997).

## *Coordination d'ouvrages*

DUBAR C., *Besoins de formation continue et crise économique*, Presses Universitaires de Lille, 1979.

DUBAR C. et GADÉA C., *La Promotion sociale en France*, PU du Septentrion, 1999.

DUBAR C. et LUCAS Y., *Genèse et dynamique des groupes professionnels*, Presses universitaires de Lille, 1994.

DUBAR C. et THOEMMES J., *Les temporalités dans les sciences sociales*, Octares, 2013.

COUTROT L. et DUBAR C., *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, La Documentation Française, 1992.

Rapport de recherche LASTREE (DUBAR C., DUBAR E., ENGRAND S., FEUTRIE M., GADREY N., VERMELLE M.-C.), *Innovations de formation et transformations de la socialisation professionnelle par et dans l'entreprise*, multigraphié, Université de Lille 1, 1989.

# Préface à la 5<sup>e</sup> édition

LE TERME SOCIALISATION fait partie de ces concepts de base de la sociologie (mais aussi de l'anthropologie et de la psychologie sociale) qui possèdent autant de significations qu'il existe de points de vue sur le « social ». De ce fait, les **théories de la socialisation** ne se distinguent guère des grandes théories des sciences sociales elles-mêmes. J'ai pensé qu'il était utile, à l'occasion de cette nouvelle édition, de revenir sur les raisons qui m'ont conduit à les regrouper en quatre ensembles, dans la première partie de ce livre (chapitres 1 à 4). Ces raisons sont aussi celles qui m'ont amené à placer au cœur de cet ouvrage la notion **d'identité** (chapitre 5) — ou mieux de « forme identitaire » (3<sup>e</sup> partie) — qui, depuis la première édition (1991), a subi des inflexions significatives. Je m'expliquerai aussi sur ce point. Enfin et surtout, le fait d'avoir clairement privilégié la socialisation dite « secondaire » et les identités **professionnelles** sera justifié. J'y reviendrai également. Chemin faisant, je m'efforcerai d'indiquer en quoi mes travaux et ouvrages ultérieurs (mentionnés dans cette nouvelle édition) ont quelque peu infléchi les conceptions initiales défendues dans l'ouvrage.

## Les théories de la socialisation

Le regroupement et l'ordre d'exposition des grands points de vue sur la socialisation obéissent à un souci d'ordre historique. Je propose, en fait, une certaine lecture de l'histoire des sciences sociales que je vais essayer d'explicitier. Si je suis parti de la théorie de Piaget, et du débat Piaget-Durkheim qui clôture *Le Jugement moral chez l'enfant* (1932), c'est parce qu'il fut, me semble-t-il, l'un des premiers à poser clairement — et à tenter de dépasser — l'opposition entre « individualisme » et « holisme » (et, de ce fait, entre psychologie génétique et sociologie durkheimienne) dans l'approche des sciences sociales, du moins en langue française<sup>1</sup>. Pendant longtemps, la notion de socialisation, en France, est restée ancrée dans la question des processus et mécanismes de la « socialisation de l'enfant » (appelée aussi socialisation primaire), c'est-à-dire des manières de transformer des enfants, êtres biologiques et égoïstes, en êtres sociaux, c'est-à-dire « intégrés socialement », depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte. Conçue comme « **action de la société sur l'individu** » (Darmon,

---

1. La tradition sociologique allemande part d'une autre conception de la socialisation (*Sozialisierung*) enracinée dans la philosophie de l'histoire de Hegel et ancrée dans la question de la genèse de l'individualité et de la modernité (cf. la notion de *Vergesellschaftung* chez Simmel). Je l'aborde au chapitre 4.

*La socialisation*, 2006, Armand Colin, 128, p. 7), ce modelage de l'enfant par les rapports sociaux et les groupes sociaux dans lesquels il vit a été théorisé par Durkheim comme une **contrainte** verticale exercée par les institutions et leurs agents sur les individus considérés comme des tables rases et des êtres éminemment « passifs » et « suggestionnables » (*cf.* Durkheim, *Éducation et sociologie*, 1922, éd. PUF, 1993, p. 64). Cette théorie à la fois fonctionnaliste et mécaniste de la socialisation sera critiquée par Piaget dans *Le jugement moral chez l'enfant* (PUF, 1932) notamment parce qu'elle ne correspond plus aux réalités de l'éducation morale dans les sociétés modernes.

Piaget reproche en effet à Durkheim de survaloriser la contrainte et de sous-estimer la **coopération**. Selon lui, c'est parce que le fondateur de la sociologie française reste prisonnier d'une conception « holiste » du social qu'il adopte un tel point de vue : « la » société y est définie comme totalité instituée et comme conscience collective. Piaget récuse cette posture au nom d'une conception « relationniste » des sociétés modernes, fondée notamment sur l'observation des activités enfantines. La socialisation ne peut plus, selon Piaget, être pensée et analysée comme une **inculcation**, par les institutions, des « manières de faire, de sentir et de penser » à des êtres passifs et égoïstes mais comme une **construction** interactive des conduites sociales à la fois cognitive et relationnelle. L'activité et les interactions qu'elle implique constituent désormais, selon lui, un vecteur primordial de la socialisation des enfants ainsi conçue.

Mais Piaget continue à considérer la socialisation comme un processus concernant essentiellement les enfants et adolescents et ne touchant pas à l'organisation même des activités sociales, du travail et au contenu de toutes les institutions collectives, ce que les anthropologues appellent la culture. Il reste centré sur la socialisation des individus sans la relier à la socialisation des activités.

Les objections à cette manière « génétique » (et, parfois, jugée « restreinte » parce que limitée à l'ontogenèse) de considérer la socialisation comme un processus de développement individuel régi par des mécanismes généraux, sinon universels, sont venues des anthropologues et notamment des « culturalistes » anglais (Malinowski...) et américains (Ruth Benedict, Margaret Mead, Ralph Linton...). Dès les années 1930, les recherches ethnographiques sur des populations diverses, que Durkheim aurait qualifiées de « primitives », parvenaient toutes à la même conclusion : il n'existe aucune loi générale régissant l'éducation des enfants dans les sociétés traditionnelles. Pas de complexe d'Œdipe généralisé, mais pas non plus de « stades » identifiables partout. La socialisation comme « **apprentissage de la culture d'un groupe** » est aussi diverse que le sont les cultures elles-mêmes. Tantôt les pratiques les plus autoritaires dominent, tantôt les plus permissives. Tantôt on recourt à des institutions spécialisées, tantôt l'éducation est entièrement diffuse. Tantôt les bébés sont élevés par leur mère, tantôt par d'autres personnes (par exemple, aux Marquises, les maris secondaires). Si l'on trouve presque partout des cérémonies d'initiation marquant le passage de l'enfance à l'âge adulte, celles-ci n'interviennent pas au même âge et ne concernent généralement que les garçons. Peut-on encore



défendre la thèse selon laquelle il existerait une théorie générale de la socialisation des enfants ?

C'est ce que vont tenter d'élaborer Talcott Parsons et son équipe dans un ouvrage intitulé *Family, Socialization and Interaction Process* (1955) développant un point de vue typiquement « fonctionnaliste », relié à une interprétation particulière de la psychanalyse (cf. ch. 2). Pour surmonter l'obstacle des variations empiriques des institutions et des pratiques de socialisation, ils construisent une sorte de modèle systématique, une « méta-théorie »<sup>1</sup> fondée sur un postulat simple : les sociétés, quelles qu'elles soient, doivent, pour survivre, reproduire à la fois leur culture et leur structure sociale. Elles ne peuvent le faire qu'en assurant l'**intériorisation** des fonctions sociales vitales par les enfants tout au long de leur socialisation, dans la famille d'abord, à l'école ensuite, sur le marché du travail enfin. Des agents socialisateurs interviennent, tout au long du processus, pour garantir au plus grand nombre d'enfants cette intériorisation active qui leur permet, au bout du parcours, une fois devenus adultes, d'être à leur tour des « socialisateurs ». Cette position sera critiquée par un article célèbre de Wrong (1961) la qualifiant de « conception hyper-socialisée » de l'être humain.

Historiquement, le fonctionnalisme entre en crise, aux États-Unis d'abord, partout ailleurs ensuite, au cours des années 1960-1970. Il devient clair que la « suprême théorie » de Parsons, comme l'appelle Wright Mills, ne permet pas d'interpréter les mouvements sociaux, culturels et politiques qui se manifestent partout dans les pays occidentaux au cours de cette période et qui remettent en cause les modèles éducatifs. Qu'il s'agisse du féminisme, du mouvement pour l'égalité des droits ou des luttes de classe, tous ces mouvements sociaux révèlent et contestent non seulement le caractère foncièrement inégalitaire des sociétés industrielles « avancées » mais aussi les formes de domination sur lesquelles elles reposent : domination masculine, domination culturelle, domination économique. Or ces formes de domination sont produites et reproduites par des institutions de socialisation (la famille, l'école, l'armée, les Églises, les grandes firmes, etc.) qui perdent ainsi leur légitimité « naturelle » et leur caractère « consensuel ». Ainsi se développent des théories « critiques » de la socialisation, notamment « marxistes » et « structuralistes », qui font de celle-ci le mécanisme de reproduction de la domination sociale, de la domination de classe, en particulier. En France<sup>2</sup>, la théorie exposée par Bourdieu et Passeron dans *La Reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement* (1970) en est l'une des versions les plus célèbres. Elle sera amenée à se complexifier et à se développer en deux volets : le premier, institutionnel, fait du système d'enseignement un appareil d'imposition symbolique de la culture bourgeoise légitimant la reproduction des inégalités sociales ; le second, individuel, fait des *habitus* de classe **incorporés** au cours de la socialisation, conçue comme un processus d'imprégnation des conduites par les conditions sociales, plus précisément d'un ajustement des conduites aux destins

1. Au sens où elle n'est pas directement reliée à des observations empiriques, mais issue d'un modèle lui-même théorique.

2. À la même époque, des théories similaires sont produites aux États-Unis ou en Grande-Bretagne ; cf., par exemple, Bowles S. et Gintis H., *Schooling in Capitalist America*, New York, Basic Book, 1976 ; ou Bernstein B., *Class, Codes and Control*, Londres, Routledge and Keagan, 1971.

les plus probables ce qui assure subjectivement la reproduction légitime des positions d'origine.

C'est au cours des années quatre-vingt que de nouveaux courants, nés généralement en Allemagne, aux États-Unis ou en Grande-Bretagne durant la période précédente, vont promouvoir de nouveaux concepts et de nouvelles conceptions de la socialisation que j'ai résumés au moyen de l'expression « construction sociale de la réalité ». En particulier, la redécouverte de l'œuvre de Max Weber et de sa postérité phénoménologique (Schütz), mais aussi de Georg Simmel et de sa postérité interactionniste (Mead) va féconder l'approche « constructiviste » de Peter Berger et Thomas Lückmann. Leur ouvrage *The Social Construction of Reality* (1<sup>re</sup> éd. 1966, trad. fr. 1986) constitue l'œuvre majeure de cette nouvelle théorie. C'est à partir de ce livre fondateur que la distinction entre « socialisation primaire » et « socialisation secondaire » va permettre au concept de s'émanciper du champ scolaire et de l'enfance, de s'appliquer avec un succès croissant au champ professionnel (mais aussi à d'autres) et, surtout, de se connecter aux problématiques du changement social. Si la socialisation n'est plus définie comme « développement de l'enfant » ni comme « apprentissage de la culture » ou « incorporation d'un *habitus* », mais comme « construction d'un monde vécu », alors celui-ci peut aussi être déconstruit et reconstruit tout au long de l'existence. La socialisation devient ainsi un processus de construction, déconstruction et reconstruction d'identités liées aux diverses sphères d'activité (notamment professionnelle mais aussi conjugale et familiale, religieuse et politique, etc.) que chacun rencontre au cours de sa vie et dont il doit apprendre à **devenir acteur**.

Ce « retour de l'acteur » — sans parler de celui du sujet<sup>1</sup> — c'est aussi l'émergence d'une conception nouvelle de la socialisation dont Max Weber et Georg Simmel avaient esquissé des prémisses aujourd'hui largement réappropriées dans de nombreuses recherches à la fois « compréhensives » et « constructivistes ». C'est en étudiant des actions collectives (ou organisées) comme autant de construits sociaux et en reconstituant les « mondes » des acteurs (à la fois leurs visions du monde et leurs catégorisations de l'action) que l'on a le plus de chance de reconstituer et comprendre les processus de socialisation qui permettent la coordination des actions et la négociation des « mondes » qui sont toujours des mixtes d'intérêts et de valeurs. Ces processus de socialisation produisent des identités d'acteurs qui ne se réduisent ni à des *habitus* de classe ni à des schèmes culturels.

## Sur la notion d'identité et le concept de forme identitaire

Il est vrai que la notion d'identité occupe dans cet ouvrage une place aussi importante que celle de socialisation<sup>2</sup>. Je voudrais simplement, dans cette préface,

1. J'ai traité cette question de la subjectivité en relation avec la construction identitaire dans *La Crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 4<sup>e</sup> éd., 2010 (coll. « Le lien social »).

2. La critique formulée par Francis de Chassey concernant le glissement des problématiques structurelles de la socialisation aux approches interactionnistes de l'identité est tout à fait justifiée, elle procède d'une volonté de privilégier une sociologie de l'acteur. Cf. *Utinam*, n° 8, 1993, p. 177-184.

expliciter le lien entre les théories « constructivistes » de la socialisation, telles que je viens de les évoquer, et la problématique « sociologique » de l'identité, telle qu'elle est présentée au chapitre 5 et mise en œuvre empiriquement dans la troisième partie de ce livre. Ce faisant, je m'efforcerai de justifier le parti pris d'utiliser l'expression « forme identitaire » que j'ai substituée à celle d'identité, postérieurement à la première édition de ce livre.

Dès lors qu'on se refuse à réduire les acteurs sociaux — y compris et d'abord les personnes concrètes qui font l'objet des recherches empiriques — à une « catégorie » préétablie, qu'elle soit socio-économique (leur CSP ou leur origine sociale) ou socioculturelle (leur niveau scolaire ou leur origine ethnique) — ou, parfois, à une combinaison des deux — la question centrale, pour le sociologue abordant un « terrain » quelconque, devient celle de la manière dont ces acteurs s'identifient les uns les autres. Cette question est inséparable de la définition du contexte d'action qui est aussi contexte de **définition de soi et des autres**. En tant qu'acteur (considéré comme tel), chacun possède une certaine « définition de la situation » dans laquelle il est plongé. Cette définition inclut une manière de se définir soi-même et de définir les autres. Elle fait appel à des catégories qui peuvent être d'origines diverses. Elle prend la forme d'arguments qui impliquent des intérêts et des valeurs, des positions et des prises de position. La première démarche du sociologue de terrain est ainsi de recueillir, dans les meilleures conditions possibles, ces diverses « définitions de situation » qui sont des conditions de sa compréhension des règles de l'action située, telles qu'elles sont subjectivement définies par les acteurs.

Ces auto-définitions d'acteurs, dans un contexte donné, ne sont pas strictement déterminées par le contexte lui-même. Chacun des acteurs a une histoire, un passé qui pèse aussi sur ses identités d'acteur. Il ne se définit pas seulement en fonction de ses partenaires actuels, de ses interactions face à face, dans un champ déterminé de pratiques, il se définit aussi en fonction de sa trajectoire aussi bien personnelle que sociale. Cette « trajectoire subjective » résulte à la fois d'une lecture interprétative du passé et d'une projection anticipatrice de l'avenir. Les identités d'acteur sont ainsi reliées à des formes d'identification personnelle, socialement identifiables<sup>1</sup>.

Il existe ainsi deux axes d'identification d'une personne considérée comme acteur social<sup>2</sup>. Un axe « synchronique », lié à un contexte d'action et à une définition de situation, dans un espace donné, culturellement marqué, et un axe « diachronique », lié à une trajectoire subjective et à une interprétation de l'histoire personnelle, socialement construite. C'est à l'articulation de ces deux axes que se jouent les manières dont chacun se définit, à la fois comme acteur d'un système déterminé et produit d'une trajectoire spécifique. Cette dualité rend les identifications problématiques : entre les définitions « officielles », attribuées par

1. Ces formes subjectives d'identification, nécessairement typifiées seront développées dans la 3<sup>e</sup> partie.

2. C'est ce qui n'est pas pris en compte généralement, ni par les diverses versions de l'analyse stratégique, même les plus culturelles (celle de Sainsaulieu, par exemple), ni par les diverses théories de la reproduction, même les plus constructivistes (celle de Bourdieu, par exemple); cf. « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue Française de sociologie*, 1992, XXXIII-4, p. 505-507.

autrui et les identifications « subjectives », revendiquées par soi et soumises à la reconnaissance d'autrui, toutes les combinaisons sont possibles, dans un contexte donné. L'élucidation de ces formes d'identification socialement pertinentes dans une sphère d'action déterminée — ce que j'appelle **formes identitaires** — constitue l'objectif de « l'approche sociologique des identités » développée ici, dans le chapitre 5 et la dernière partie. Elle articule deux sens du terme socialisation et de celui d'identité : la socialisation « relationnelle » des acteurs en interaction dans un contexte d'action (les identités « pour autrui ») et la socialisation « biographique » des acteurs engagés dans une trajectoire sociale (les identités « pour soi »). J'ai parfois appelé ces deux sens : socialisation des activités et socialisation des individus. Ils découlent d'une conception de l'acteur qui se définit à la fois par la structure de son action et par l'histoire de sa formation.

J'ajouterai une dernière remarque épistémologique. Même si elle n'est pas explicitée en tant que telle dans le livre, la position ainsi définie sur l'identité est strictement nominaliste. Il n'existe aucune identité « essentielle » dans quelque champ social que ce soit et, *a fortiori*, dans l'histoire humaine. Toutes les identités sont des appellations relatives à une époque historique et à un type de contexte social. En cela, toutes les identités sont des constructions sociales et langagières qui s'accompagnent, plus ou moins, de rationalisations et de réinterprétations les faisant parfois passer pour des « essences » intemporelles. Pas plus que la définition que l'on donnera de quelqu'un à sa mort n'est contenue dans son « identité nominale » à sa naissance, l'identité « culturelle » d'un collectif quelconque n'est jamais ni « naturelle » ni « donnée » *a priori*, mais construite au moyen d'actions individuelles et collectives. Toutes les identités, collectives et personnelles, sont ainsi prises dans des processus historiques et des contextes symboliques. C'est pourquoi le terme « identifications » prêterait sans doute à moins de contresens. Mais celui d'identité a l'avantage de mettre l'accent sur l'une des dimensions les plus importantes de l'approche développée longuement dans ce livre : la subjectivité au cœur même des processus sociaux.

## Identités professionnelles et soi intime : vie de travail et vie privée

Parmi les critiques adressées à cette problématique de l'identité, celles qui me reprochent de minimiser la place de la vie privée, de l'amour et/ou de la famille, bref, de l'intimité m'ont obligé à revenir sur cette question dans un ouvrage récent<sup>1</sup> et à élargir l'analyse des formes identitaires<sup>2</sup>.

Les formes identitaires dont il est question dans *La Socialisation* ne sont pas des « identités personnelles » au sens de désignations singulières de soi, mais des constructions sociales partagées par tous ceux qui ont des trajectoires subjectives

1. Ce point est longuement explicité dans *La Crise des identités*, PUF, 2010 (1<sup>re</sup> éd. 2000).

2. Les relations entre vie professionnelle et vie familiale, dans la socialisation secondaire, sont prises en compte dans les formes identitaires analysées dans la 3<sup>e</sup> partie, qui s'efforcent d'articuler les mondes du travail et du hors travail.

et des définitions d'acteurs homologues, dans le champ professionnel notamment. Si j'ai défendu la thèse de la centralité du **travail** dans la vie personnelle et de la place éminente des identifications professionnelles dans la vie sociale, c'est parce que le contexte économique et social de « crise » globale me semblait suffisamment étayé par toutes sortes de recherches pour défendre cette position. La privation de travail est une souffrance intime, une atteinte à l'estime de soi autant qu'une perte de relation aux autres : une blessure identitaire génératrice de désorganisation sociale<sup>1</sup>. Inversement, le fait d'être reconnu dans son travail, de nouer des relations — même conflictuelles — avec les autres et de pouvoir s'investir personnellement dans son activité est constructeur d'identité personnelle en même temps que de créativité sociale. Le sociologue ne réduit ainsi le travail ni à un simple échange économique (temps contre salaire) ni à une simple dimension « statutaire », extérieure à la subjectivité.

Ce qui ne signifie pas, pour autant, que l'identité au travail soit la seule dimension de l'identité personnelle, de ce qu'on peut appeler, non sans précaution, le Soi. Jamais je n'ai prétendu identifier les formes d'identification professionnelle au concept de soi, tel qu'il a été produit par l'un ou l'autre des courants de la psychologie sociale. La question difficile est ici celle de l'articulation des sphères d'activité dans la vie personnelle et l'existence (ou non) d'une identification principale par soi ou par les autres.

L'une des thèses les plus importantes des derniers travaux de François de Singly est celle du primat croissant de la vie privée sur les autres sphères sociales et de l'importance de plus en plus décisive de l'Autrui significatif (le conjoint spécialement) dans la socialisation « secondaire » à l'âge adulte. C'est dans et par la relation amoureuse que se construisent, selon lui, ensemble et librement<sup>2</sup>, des identités personnelles qui sont aussi des formes de « Moi conjugal » qui assurent et préservent la construction du « soi intime ». De ce fait, la double transaction par laquelle se construisent (et se détruisent) des « formes identitaires » se complexifie et se dédouble, selon qu'elle concerne les rôles publics ou l'intimité privée. Tout se passe comme si la subjectivité n'était plus seulement « socialement construite » mais aussi, et de manière de plus en plus autonome, « intimement travaillée ». Toute la question est de savoir quelles relations existent, à l'âge adulte, entre les catégories d'identification issues des institutions « officielles » et les catégorisations « indigènes » qui émergent des interactions de la vie quotidienne. Cette question est indissociable du problème des sources de reconnaissance de soi, mais aussi de la structure des activités (de travail mais aussi sexuelles, familiales, ludiques, culturelles...) dans l'organisation de la vie sociale et psychique.

La relation entre les diverses sphères d'activité est donc une question essentielle dans la construction de la subjectivité : le « soi intime », y compris (et peut-être surtout) dans la conversation amoureuse, se nourrit des expériences familiales, professionnelles, politiques, etc., et tente, avec l'aide des autres (Autrui significatif et généralisé), mais aussi solitairement, de les mettre en intrigue. Cette

1. Cf. Lazarsfeld P., Jahoda M., Zeisel H., *Les Chômeurs de Marienthal*, Paris, Minuit, 1981, 1<sup>re</sup> éd., 1932 ; ainsi que Bourdieu P. (éd.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1996.

2. Cf. Singly F. de, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000.

mise en intrigue permet seule la production compréhensive et narrative d'une « identité personnelle » articulant les diverses sphères de l'existence. Lorsqu'on parvient à les recueillir, ces « récits de vie » sont des sources extrêmement riches pour le sociologue (comme pour l'anthropologue, le psychologue clinicien, l'historien...). Mais il reste à les analyser et à les interpréter<sup>1</sup>. C'est là que les problèmes commencent...

---

1. Cf. Demazière D. et Dubar C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997, nouvelle édition Presses de l'Université Laval, 2004.

# Introduction

La notion de socialisation demande à être éclairée, problématisée, rendue opératoire. Au cours de l'histoire des sciences sociales — histoire encore bien courte si on la compare à celle des sciences de la matière ou de la vie — le terme « socialisation » a été utilisé dans des sens très divers et s'est chargé de connotations parfois jugées aujourd'hui négatives ou dépassées : inculcation des enfants, endoctrinement des individus, imposition de normes sociales, contraintes exercées par les pouvoirs religieux, politiques, économiques... Au point que certains sociologues sont tentés de bannir cette notion du vocabulaire scientifique de leur discipline. Mais supprimer un mot n'élimine pas un problème essentiel : comment analyser la relation entre – non pas « la » société (considérée comme un tout) et « l'individu » (traité comme une abstraction) – mais des processus sociaux (pluriels et divers) et des parcours individuels (multiples et plus ou moins complexes)? Ou encore, comment comprendre la construction des individus, de leurs identités, à la lumière de leurs influences et de leurs activités sociales?

L'identité d'un être humain est devenue ce qu'il a de plus précieux : la perte d'identité est synonyme d'aliénation, de souffrance, d'angoisse et de mort. Or l'identité humaine n'est pas donnée, une fois pour toutes, à la naissance : elle se construit dans l'enfance et, désormais, doit se reconstruire tout au long de la vie. Et l'individu ne la construit jamais seul : son identité dépend autant des jugements d'autrui que de ses propres orientations et définitions de soi. L'identité est le produit de ses socialisations successives.

C'est à la présentation succincte de quelques grandes théories centrées sur l'analyse des processus de socialisation qu'est consacrée la *première partie* de ce livre, conçue comme une initiation. Elle constitue une invitation à la lecture de quelques auteurs et textes importants, elle s'accompagne de la présentation schématique de quelques recherches récentes s'inspirant de ces grands courants théoriques; elle s'achève par une problématique de ce qui pourrait constituer aujourd'hui les bases d'une théorie sociologique opératoire de la construction des identités comme processus de socialisation.

La socialisation primaire, dans la famille, l'école et les groupes d'enfants est d'abord privilégiée dans les théories génétiques (Piaget et Percheron) et fonctionnalistes (Linton et Parsons) de la socialisation. La socialisation comme incorporation des *habitus* (Bourdieu) est ensuite exposée dans le souci de montrer les problèmes que pose une approche globale et déterministe de la construction des agents sociaux. Les diverses versions de la théorie interactionniste et constructiviste (Weber, Mead, Berger et Luckmann) sont réunies pour en montrer

le caractère stimulant et heuristique : la socialisation secondaire y occupe une place importante.

Parmi les multiples dimensions de l'identité des individus, la dimension professionnelle a acquis une importance particulière. Parce qu'il est devenu une denrée rare, l'**emploi** conditionne la construction des identités sociales; parce qu'il connaît des changements impressionnants, **le travail** oblige à des transformations identitaires délicates; parce qu'elle accompagne de plus en plus toutes les modifications du travail et de l'emploi, la **formation** intervient dans les dynamiques identitaires bien au-delà de la période scolaire. La *seconde partie* présente quelques acquis importants et récents des sciences sociales dans ce champ particulier de la socialisation professionnelle. De la sociologie des « professions » à l'économie des « marchés du travail », en passant par l'étude des « relations professionnelles », elle explore quelques sources importantes des multiples recherches actuelles sur la dynamique des groupes et identités professionnels.

La *troisième partie* synthétise les résultats empiriques de plusieurs recherches françaises sur cette dynamique identitaire réalisées au cours des quarante dernières années. Elle le fait en présentant une typologie des identités salariales en cours de restructuration dans les entreprises et la société françaises. Elle s'appuie sur des travaux récents mais aussi sur des enquêtes plus anciennes, réinterprétées à la lumière des théories les plus récentes. Elle montre à quel point socialisation et identité professionnelle sont devenues des objets importants — mais toujours en construction et en débat — de la sociologie française actuelle.